

# SANGO ya BOMOKO

# HABARI ya UMOJA

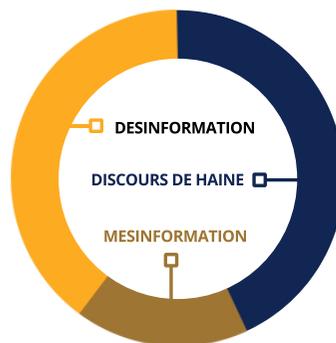
EDITION N° #23

## A PROPOS DU BULLETIN

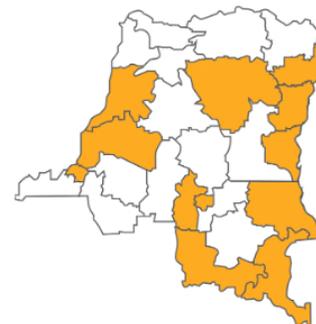
Produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd, Balobaki, Congo Check, Lokuta Mabe, 7sur7.cd et ZoomEco, ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent au sein de la communauté et qui peuvent être porteurs des discours de haine, des discours tribalistes et des fausses informations.

La collecte se fait sur terrain, sur les réseaux sociaux et autres plates formes numériques dans les 12 provinces de la RDC comme présentées ci-contre par les organisations précitées.

### ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



### ZONE DE COLLECTE



- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe





## THÉMATIQUE 1 : DISCOURS DE HAINE



Depuis toujours les Katangais ont été des vrais méchants. Pour preuve, ils nous ont amené des empoisonnements ici. Tous les mauvais plans, des criminalités, de balkanisation sont venus des Katangais. Quelle honte pour ces genres de personnes », Kinshasa, Facebook.



On n'encourage pas la justice populaire, mais il faut voir ce que nos frères du Kasai font à nos frères katangais. Tu peux condamner parce qu'ils ne l'ont pas fait à ton frère du sang, alors nous devons les conseiller de ne plus jouer à ce jeu-là parce qu'ils ne sont pas dans leur province, chaque province a un peuple de chaque province à un chef qui n'est pas politique ou politique et chaque peuple a sa culture, mais ne jamais violer la culture de l'autre pour te satisfaire », Kinshasa, Discussion communautaire.

Le maintien de la cohésion sociale passe aussi par la lutte contre des messages séparatistes comme illustrés dans les affirmations ci-dessus. Le premier discours, par exemple, n'est basé sur aucun fondement ni aucune source.

Comme nous l'avons dit dans nos précédents bulletins, notamment le n°8 et plus récemment le n°15, la problématique de criminalité est réelle en République Démocratique du Congo (RDC). Cependant, il faut noter que la criminalité est un fait social à caractère impersonnel et qui ne possède aucune identité culturelle.

Aucune tribu, aucune communauté ne peut être indexée comme responsable d'un comportement culturel. Il en est ainsi pour des accusations d'empoisonnement qui d'ailleurs sont dépourvues de sources probantes. Certes que les auteurs des crimes ont une identité culturelle mais qui n'a rien à voir avec le reste de leur communauté.

En ce qui concerne la rumeur sur le conflit communautaire entre Kasaiens et Katangais à moins d'un mois des élections, il est à noter que le Président de la République avait, lors de son discours sur l'Etat de la Nation, appelé le pouvoir public à tout mettre en œuvre pour stopper en toute urgence ce climat d'hostilité. C'était le mardi 14 novembre 2023 dernier dans son dit discours.

Les accusations mutuelles entre différentes communautés, se rejetant les responsabilités des faits criminels ne sont favorables ni à la recherche de la paix, ni à la promotion de l'unité et de la cohésion sociale. Il est impérieux que les leaders communautaires et les cadre de base jouent leur rôle de rassembleur pour mettre fin à cette situation qui du reste est susceptible de tourner au pire.



## THÉMATIQUE 2 : FEMME ET PVH



Aucune personne vivant avec handicap ou un albinos ne sera élu le 20 décembre car ils ne peuvent pas nous représenter. Ils ont perdu l'argent et le temps en déposant leur candidature. Baliba danganya » Sud-Kivu/-Discussion communautaire

En République démocratique du Congo (RDC), des discours considérant les personnes à mobilité réduite ou autre forme d'handicap comme des personnes moindres sont récurrents au sein de la communauté, alors que la constitution de la RDC dit, dans son article 12, que tous les Congolais sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection par celle-ci.

Le même article renseigne en outre que la jouissance des droits politiques est reconnue aux seuls Congolais, hormis les exceptions établies par la loi. Dans la même visée, l'article 66 de la constitution de la RDC exige à tous les Congolais de respecter et traiter leur concitoyen sans aucune discrimination. « Tout Congolais a le devoir de respecter et de traiter ses concitoyens sans discrimination aucune et d'entretenir avec eux des relations qui permettent de sauvegarder, de promouvoir et de renforcer l'unité nationale, le respect et la tolérance réciproques... » évoque-t-elle.

En plus, la RDC s'est dotée pour la première fois d'une loi portant protection, prise en charge et inclusion dans la société des personnes handicapées. Selon la RFI qui avait rapportée sur information, il reviendra au premier ministre de signer un décret sur la répartition du quota de représentativité de PVH dans la fonction publique et les organismes privées. Le texte a été présenté lors d'une cérémonie à Kinshasa le 13 février 2023.

À l'occasion, la ministre déléguée en charge des personnes avec handicap, Irène Sambo avait indiqué que la loi a prévu les facilités administratives, douanières et fiscales à toutes les personnes ou institutions qui promeuvent les personnes en situation de handicap.



## THÉMATIQUE 2 : FEMME ET PVH



Les Bantous à l'équateur décident de ne pas voter le peuple autochtone pygmée, car ils ne savent rien »  
Équateur/Discussion communautaire

Des préjugés sur le peuple autochtone persistent au sein de la communauté congolaise. Plusieurs pensent faussement que les membres de cette communauté ne sont pas assez instruits pour occuper des postes de responsabilité.

Étant d'abord Congolais, « Les peuples autochtones pygmées sont libres et égaux en dignité et en droits en tant que citoyens congolais. Toute forme de discrimination à leur égard est interdite, conformément à l'article 13 de la Constitution », d'après la Loi N° 22/030 du 15 juillet 2022 portant protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées.

L'article 13 de la Constitution du 18 Février 2006 tel que modifiée à ce jour stipule qu'« Aucun Congolais ne peut, en matière d'éducation et d'accès aux fonctions publiques ni en aucune autre matière, faire l'objet d'une mesure discriminatoire, qu'elle résulte de la loi ou d'un acte de l'exécutif, en raison de sa religion, de son origine familiale, de sa condition sociale, de sa résidence,

de ses opinions ou de ses convictions politiques, de son appartenance à une race, à ethnique, à une tribu, à une minorité culturelle ou linguistique ».

Les pygmées étant congolais et jouissant de leur pleinement de leur droit civique et politique ont de ce fait droit à participer en toute quiétude à la gestion de la République en apportant leurs contributions sur tous les plans.

Et l'article 14 de la Loi N° 22/030 du 15 juillet 2022 portant protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées de donner accès aux Pygmées à l'exercice du pouvoir politique. « L'État garantit aux peuples autochtones pygmées l'accès aux services publics et à l'exercice du pouvoir politique au sein des organes de prise de décisions... »



## THÉMATIQUE 3 : DESINFORMATION



Delly Sessanga, Matata Ponyo et Denis Mukwege ont désisté pour Katumbi » Nord-Kivu/Facebook.

De fausses informations circulent sur les réseaux sociaux et au sein de la communauté en lien avec les élections prévues le 20 décembre 2023. L'information selon laquelle Delly Sessanga et Matata Ponyo se sont ralliés à Moïse est vraie. Cependant, dire que le docteur Mukwege s'est rallié à Moïse KATUMBI est faux.

Pour Denis Mukwege, qui a réagi mercredi 29 novembre dernier à l'appel de Moïse Katumbi à rallier sa candidature, l'initiative est incorrecte. Il avance comme raison que les discussions pour désigner un candidat commun de l'opposition n'ont jamais eu lieu, rapporte actualite.cd.

« Le minimum c'est lorsqu'il y a des délégations qui ont fait le travail, c'est bien que les décisions se pressent au sommet. Au sommet, ce sont les candidats. Elles ont fait leur travail, et on devait se réunir au niveau des candidats Président de la République pour voir leur travail et décider.

Malheureusement ils sont arrivés à Kinshasa, le lendemain il y avait des gens qui s'étaient proclamés, qui m'ont mis moi, Martin Fayulu et Delly Sessanga à côté de la course. Si on n'est pas intègre, on peut faire des promesses électorales, ça les engage eux », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Bukavu, rapporté par actualité.cd.

Entre-temps, Delly Sessanga a finalement rejoint le Président du parti Ensemble, Moïse Katumbi. Avant lui, Matata Ponyo, Seth Kikuni et Franck Diongo avaient annoncé soutenir Moïse Katumbi, a rapporté Radio Okapi le 20 novembre dernier. Le camp de Moïse Katumbi assure que les contacts continuent en vue de parvenir à une candidature commune de l'opposition, rapporte actualite.cd.



## THÉMATIQUE 3 : DESINFORMATION



La campagne électorale a bel et bien commencé, Katumbi Moïse a tué nos frères et sœurs vivant à Malemba Nkulu, il nous appelle des talibans, qu'il ne vienne plus battre campagne ici ».  
Kasai-Central/Discussion communautaire.



Kamuina nsapu réclame le sang de leurs frères à malemba nkulu ».  
Kasai-Central/Discussion communautaire.

Faux, Moïse Katumbi n'est auteur d'aucun fait infractionnel relatif au drame qui s'est déroulé il y a quelques semaines, à Malemba-Nkulu dans le Haut-Lomami. En effet, selon Smith Masumba, porte-parole du gouvernement provincial, cité par Actualité.CD, il s'agit d'une situation qui a dégénéré après le décès d'un motard ramené au fond d'un village.

« Il est question ici du territoire de Malemba Nkulu qui s'est embrasé parce qu'il y a eu des brigands, des bandits non autrement identifiés qui se sont donné la peine d'aller prendre deux motards et partir avec eux vers la fin du village et ils ont tué un d'eux. C'est là que la population a interprété en disant que les motards sont de l'espace Kasai alors que jusque-là, on n'a pas encore identifié les motards en question », avait-il déclaré.

Concernant l'appellation « Taliban », Luc Lutala, expert électoral, que nous avons approché, se pose la question si elle est née de Moïse Katumbi, ou elle existe comme appellation des membres de l'UDPS depuis bien avant ? Selon lui, « cette appellation n'a pas été lancée par Moïse ».

Le président de la République, lors de son dernier discours sur l'état de la nation devant le congrès, avait condamné le drame à Malemba Nkulu, et a appelé tout le monde à vivre dans l'unité. Il est indiqué que plusieurs notables de la région du Katanga, tout en déplorant l'incident, appellent au calme et à plus de prudence pour éviter que la situation dégénère.



## THÉMATIQUE 3 : DESINFORMATION



RDC : le Rwanda et le M23 apportent leur Soutien à Katumbi et saluent les nouvelles empreintes politiques de Katumbi (Bisimwa) ». Nord-Kivu/Facebook

Faux, dans l'interview accordée à Sango ya Bomoko, Luc Lutala, expert électoral, et membre de la Mission d'Observation électorale SYMOCEL, se demande s'il existe un seul candidat qui ne soit pas allé chercher appui et soutien en Europe. Il affirme qu'à l'évidence, tous les candidats présidents de la République ont avant tout fait le tour de l'Occident. Mais pour le soutien financier, ça reste à vérifier.

Cependant, cet expert se demande également, « Est-ce qu'il y a un pays occidental qui peut battre campagne pour un candidat à la présidentielle ? Est-ce que le M23 peut battre campagne pour un candidat en RDC ? Et auprès de quelle population ? Ça pose un problème en réponse ».

En effet, la loi électorale autorise l'accréditation des observateurs internationaux ; et l'article 45 de cette loi stipule que « L'observateur est tenu de respecter les lois et règlements de la RDC ainsi que les dispositions arrêtées par la CENI pour la bonne organisation du scrutin.

Il ne peut s'immiscer ni directement ni indirectement dans le déroulement des opérations électorales (...), il lui est fait interdiction de battre campagne ou de porter tout signe partisan. La CENI peut, à tout moment, retirer l'accréditation à tout observateur qui aura enfreint les dispositions ci-dessus (...).



## ANALYSE

### Candidat unique de l'opposition : le sempiternel problème difficile à résoudre tous les cinq ans

Le 11 novembre 2018, nous parlions de l'attente d'un candidat commun de l'opposition. Les leaders de l'opposition s'étaient réunis en Suisse pour conclure leurs discussions et présenter le candidat commun de l'opposition. Genève avait canalisé tous les espoirs d'un peuple en quête du changement. Si les intentions sont bonnes, l'on doutait encore de la flexibilité des uns et des autres. Il y a toujours eu beaucoup d'enjeux sur ces questions-là : au-delà des questions centrales qui touchent l'intérêt commun, c'est plus une histoire d'égo qui ne lâche pas les opposants. Si en 2018, il était question de Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, considérés comme des poids lourds sur qui fallait à tout prix compter sur leur influence sur le terrain. Le premier assistait impuissant à son exclusion du processus à cause de la peine infligée par la Cour pénale internationale (CPI) pour une condamnation de subornation de témoins. Le deuxième a quitté le navire Kabila en 2015, dénonçant un troisième mandat inconstitutionnel. Il est en exil politique en Belgique.

Nous ne pouvions pas dire qu'à l'époque, Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe, encore en lice, n'étaient pas peu fiers de se considérer comme des poids lourds également. Le premier a hérité de son père un parti politique de masse, où il a réussi à s'imposer sans forcer. Le deuxième peut encore frimer de son score à la dernière élection présidentielle de 2011. Il y avait aussi un autre, Martin Fayulu, qui comptait sur sa proximité avec les citoyens et son parcours de combattant. Et face au clan Kabila, il fallait un candidat rassembleur, capable de fédérer tous les leaders de l'opposition.

C'est la sempiternelle guerre de positionnement des opposants congolais. En 2011, ils étaient également partis en ordre dispersé.

Cinq ans plus tard, aucune leçon apprise, selon les participants aux discussions tenues à Pretoria pour identifier un candidat unique pour fédérer l'opposition.



## ANALYSE

# Candidat unique de l'opposition : le sempiternel problème difficile à résoudre tous les cinq ans

Martin Fayulu qui réclame encore la victoire de 2018 a pourtant envoyé ses délégués pour les discussions à Pretoria. « Ils étaient prêts à tout sauf à négocier pour la candidature commune de l'opposition », commentent les Pro Katumbi. « Faux », réplique le camp Fayulu qui estime que « les jeux étaient joués à l'avance et que Pretoria n'était qu'une formalité et surtout Pretoria n'avait pas pour objectif de désigner un candidat unique ». Qu'en est-il du peuple ? Qu'en est-il de l'intérêt de la nation ? Qu'en est-il du combat pour obtenir des élections transparentes et crédibles ? Qu'en est-il du fichier électoral considéré fiable par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), mais que l'opposition continue à dénoncer ?

Cette analyse est un extrait du livre : " Balobaki. La démocratie congolaise à l'heure des réseaux sociaux, des Fake news et de la manipulation"

**HABARI**  
ya **UMOJA**

**SANGO** ya  
**BOMOKO**

## Consulter également :



Sango ya bomoko - Habari ya umoja :  
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>

**Vous voulez nous donner  
votre avis, vous impliquer ou  
partager des données ?**

**Nous aimons discuter !**



**Contact:**

 Japhet Toko

 [info@actualite.cd](mailto:info@actualite.cd)

 +243 812 140 172

**Date de publication : 06 Décembre 2023**

Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd,  
Balobaki, Congo Check, Lokuta Mabe, 7sur7.cd et ZoomEco

Rédacteurs en chef : Ange Kasongo et Israël Mutala

